

## CONSEIL MUNICIPAL

**REUNION DU 20 JUIN 2023**

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes**

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

- ▶ RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONTROLE ET ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE
- ▶ REVALORISATION DES INDEMNITES DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE
- ▶ FIXATION DES TARIFS DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE PERI-SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2023 – 2024
- ▶ PERSONNEL COMMUNAL (Remises de médailles du travail)
- ▶ PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2023 ET PROJETS 2024 - ETUDE DE DEVIS
- ▶ INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT

NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice : 13

Présents : 11

Votants : 12



L'an deux mil vingt-trois, le 20 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de **SALIGNY SUR ROUDON**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MARQUANT, Maire

Date de la convocation : 16 juin 2023

**Étaient présents** : MMES et MRS MARQUANT Jean-Luc, ROUX Sylvain, DESMOULES Maryse, CHABERT Gilles, LAINÉ Lionel, CHARPIN Karine, DUBOIS Jean-Marie, KLEE Arnaud, LAMOTTE Magali, PACAUD Quentin, PERONNET Chantal, PETIT Dominique (arrivée à 20 h 30 et n'a pas pris part aux votes)

**Absent(s) excusé(s)** : DE BARTILLAT Gérard,

**Absent (s)** :

**Procurat ion (s)** : DE BARTILLAT Gérard à LAINÉ Lionel,

**Secrétaire de séance** : LAMOTTE Magali

## PROCES – VERBAL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal et le compte-rendu du 16 mai 2023.

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONTROLE ET D'ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE

Le conseil municipal,

• **APPROUVE** le renouvellement du contrat de contrôle et d'entretien des poteaux incendie proposé par la SARL PINEL TECHN'EAU,

## REVALORISATION DE L'INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE EGLISE COMMUNALE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De fixer pour l'année 2023 l'indemnité de gardiennage des églises communales à 496.09 € pour le gardien qui réside dans la commune.

## FIXATION DES TARIFS DE LA CANTINE ET GARDERIE PERI-SCOLAIRE POUR 2023 / 2024

### a) Cantine scolaire :

	Tarifs 2022 / 2023	Tarifs 2023 /2024
Repas enfant	2.40 €	<b>2.50</b>
Repas adulte	4.90 €	<b>5.00</b>

### b) Garderie périscolaire :

	Tarifs 2022 / 2023	Tarifs 2023 /2024
Accueil occasionnel matin	2.40 €	<b>2.50</b>
Accueil occasionnel soir	3.50 €	<b>3.60</b>
Forfait matin ou soir 1 enfant	34.80 €	<b>36.20</b>
Forfait matin ou soir 2 enfants	27.80 €	<b>28.90</b>
Forfait matin ou soir 3 enfants	20.50 €	<b>21.30</b>
Forfait matin et soir 1 enfant	58.10	<b>60.40</b>
Forfait matin et soir 2 enfants	46.40	<b>48.30</b>
Forfait matin et soir 3 enfants	34.80	<b>36.20</b>

## PERSONNEL COMMUNAL (Remise de médailles du travail)

Ce point est reporté et sera mis à l'étude de la commission du personnel communal pour une décision ultérieure.

## PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2023 ET ETUDE DES DEVIS POUR LES PROJETS 2024

### a) PROJETS 2023 /

#### RCVCB – GITE COMMUNAL

Le point est reporté à une prochaine séance du conseil municipal.

### b) PRESENTATION DE DEVIS POUR LES PROJETS 2024 /

#### - Eclairage du terrain de pétanque /

ELECTRICITE	5 211.70 € HT et	6 254.04 € TTC
-------------	------------------	----------------

#### - Travaux au Relais Salignois :

ELECTRICITE (installation électriques)	10 136.86 € HT et	12 164.23 € TTC
--	-------------------	-----------------

ELECTRICITE (chauffage électrique)	6 142.55 € HT et	7 371.06 € TTC
------------------------------------	------------------	----------------

#### - Travaux à l'Eglise :

ELECTRICITE (Chauffage) par le sol	47 404.05 € HT et	56 884.86 € TTC
------------------------------------	-------------------	-----------------

ELECTRICITE (Electricité) mise aux normes	4 762.87 € HT et	5 715.44 € TTC
---	------------------	----------------

Dans le cadre des travaux de remplacement des systèmes de chauffage à l'église et au logement du relais Salignois, le Maire propose à l'assemblée de faire réaliser des notes d'opportunité technico-économique par Le **Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (SDE 03)**, via son Service Énergie qui se rendra sur place afin de visiter les bâtiments concernés par les projets. Ainsi, il sera en mesure de dresser une note d'opportunité, c'est à dire une pré-étude qui dessine le périmètre du futur projet et définit l'intérêt économique de celui-ci. Cette note d'opportunité sera un outil pertinent d'aide à la prise de décision pour la commune qui peut transférer par délibération la compétence c'est donc le Syndicat qui portera le projet pour la commune. Ainsi, le SDE devient maître d'ouvrage, investit pour la commune, suit le chantier et assure la conduite du dossier. L'investissement est ensuite reporté à la commune sous forme de cotisation pour une durée de 10 à 15 ans.

## INFORMATIONS :

- L'hommage à « Henri CHANDAT » est prévu le samedi 24 juin à 10 h 00 au cimetière et à l'issue de cette cérémonie, l'assemblée se rendra à l'école primaire pour le dépôt de l'enseigne pour la nomination de l'école primaire « **Ecole Henri CHANDAT** ».
- La municipalité organise une journée festive le **14 juillet 2023** ; le programme est donné à partir de 9 h pour le départ de randonnée au stade municipal avec l'inauguration des parcours à 10 h. Un repas champêtre (plateau froid) sera offert aux habitants de la commune à partir de 12 h au Marché Couvert et suivi de divers jeux dans l'allée du château et à l'intérieur du marché couvert, et pour les plus courageux, des randonnées sur les chemins balisés.
- Cette année la municipalité a décidé d'organiser à nouveau le **concours des Maisons Fleuries**. Les plantes et arbustes " peu gourmands en eau " seront particulièrement remarqués lors du passage du jury. Les personnes désirant participer sont invi-

tées à s'inscrire en mairie avant le 5 juillet soit en téléphonant au 04 70 42 22 34 soit par mail : [mairie.saligny.roudon@orange.fr](mailto:mairie.saligny.roudon@orange.fr).

#### QUESTIONS DIVERSES :

- La **Mairie sera fermée** du mardi 7/08 au mardi 15/08/2023. Le remplacement à l'**agence postale** sera effectué par Sylvie MATHIAUD du 24 juillet au 12 août 2023. **L'Agence postale sera fermée le lundi 14/08/2023.**
- La **prochaine réunion du conseil municipal** est prévue le mardi 11 juillet 2023 à 19 h 30 en Mairie.